

## FACTURE ÉLECTRONIQUE

PRÉPAREZ VOTRE ACTIVITÉ  
D'ARTISAN

## LES DATES À RETENIR

01 SEPTEMBRE 2026

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État.

01 SEPTEMBRE 2027

Vous **émettez** toutes vos factures vers des professionnels au format électronique et transmettez les données de facturation vers des particuliers à l'administration *via* votre plateforme



## VOTRE SITUATION

## Qu'est-ce qui change pour mon activité d'artisan ?

## • Clients entreprises :

Vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

## • Clients particuliers :

Vos ventes devront être déclarées à l'administration *via* votre plateforme

## • Prestations de services :

Vous devrez aussi déclarer l'encaissement de vos factures (paiement reçu)



## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

## ÉTAPE 1

**Vérifiez votre système de facturation**

- Vérifiez que votre logiciel pourra créer des factures conformes
- Sinon, contactez votre fournisseur de logiciel de facturation
- Demandez la mise à jour « facturation électronique »
- Si vous avez un expert-comptable, n'hésitez pas à lui en parler

## ÉTAPE 2

**Choisissez votre plateforme PA**

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Privilégiez celles recommandées pour votre secteur
- Choisissez une plateforme qui gère tous vos types de clients
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

## ÉTAPE 3

**Formez votre équipe**

- Prévoyez 2 h de formation par personne utilisatrice ou par système de facturation
- Créez un mémo simple pour vos employés
- Testez avec des factures d'essai

## ÉTAPE 4

**Testez votre système avant l'été 2026**

- Uniformisez vos process pour tous les clients
- Préparez une information pour vos clients
- Choisissez votre mode de paiement de TVA pour les prestations de services avec votre expert-comptable

## FACTURE ÉLECTRONIQUE



### POINTS D'ATTENTION

- **Acompte reçu ?**

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

- **Client entreprise qui paie avec sa carte personnelle ?**

La facture part directement à l'entreprise *via* les plateformes, le client aura un reçu de paiement

- **Prestations de services ?**

Pensez à déclarer chaque encaissement sur votre plateforme

- **Plusieurs logiciels ?**

Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme



### CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

#### AVANT

- Facture papier ou PDF par email
- Classement manuel
- Risque d'erreurs de TVA
- Temps perdu en administratif
- Envoi manuel à votre expert-comptable

#### APRÈS

- Facture envoyée automatiquement vers le client
- Suivi en temps réel (envoyée, reçue, payée)
- Calcul automatique de la TVA
- Transmission directe à votre expert-comptable
- Plus de temps pour votre métier

## BESOIN D'AIDE ?

**Votre expert-comptable peut vous accompagner pour :**

✓ Choisir la meilleure solution pour votre activité

✓ Former votre équipe

✓ S'assurer que tout est prêt à temps

**Des questions, un accompagnement ?  
Contactez votre collaborateur Fid'ouest habituel**